

CSA ministériel du 21 juin : la déclaration liminaire de l'Élan commun

Discours de la méthode du « dialogue social »

Il y a un mois, lors du premier CSA ministériel, vous avez madame la secrétaire générale fait référence à plusieurs reprises à la nécessité de re-prendre un « dialogue social » interrompu, fait d'écoute et de respect mutuel ...

Depuis un mois, plusieurs sujets mettent à l'épreuve cette volonté : PSC, temps syndical, Pacte, Réforme de la Voie Professionnelle.

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le dialogue social « inclut tous types de négociation, de consultation ou simplement d'échange d'informations entre les représentants des employeurs et des travailleurs selon des modalités diverses, sur des questions d'intérêt commun relatives à la politique économique et sociale ». Par extension, il renvoie aux relations professionnelles institutionnelles ou informelles comme lieux de négociation, d'expression et de confrontation.

Aujourd'hui, force est de constater que le panel évoqué est largement incomplet dans nos relations : trop souvent, il s'agit d'une simple transmission d'informations, des positions de vos services « à prendre ou à laisser » ! Vous comprendrez

madame la secrétaire générale que nous ne pouvons nous satisfaire de cela !

L'Élan commun a une conception exigeante du « dialogue social » préférant d'ailleurs parler de démocratie sociale. Nous ne cautionnons pas un « dialogue social de figuration ». Si notre objectif est de participer à un **processus de décision en vue de la défense de l'intérêt général, du service public et l'amélioration des conditions de travail des agent·es dans l'exercice de leurs missions, il ne peut être celui de cautionner une politique moins disante, "au rabais" qui se fait inévitablement sur le dos des personnels que nous représentons !**

L'Élan commun attend maintenant un véritable changement de posture de vos services, l'ouverture de véritables négociations à chaque fois que nécessaire et pas seulement dans le cadre prescrit des accords gouvernementaux.